

Energie nucléaire: frein à la lutte contre les changements climatiques

Priorité pour le prochain gouvernement: sortir franchement du nucléaire

Introduction

Dans la perspective des élections de juin 2007, Greenpeace a rédigé un mémorandum¹, invitant les partis politiques à s'engager sans ambiguïté dans la lutte contre les changements climatiques. Pour apporter une réponse adéquate à la problématique inquiétante des changements climatiques, Greenpeace estime qu'il est impératif de se fixer, pour 2020, un objectif belge de réduction de 30% de nos émissions de gaz à effet de serre et de 20% d'économie d'énergie (efficacité énergétique). Il est également essentiel que notre pays puisse compter sur une production énergétique, toujours pour 2020, comprenant un minimum de 15% d'énergie renouvelable. Ce mémorandum, publié début avril, insiste également sur la nécessité de sortir du nucléaire, donc de confirmer la loi de sortie du nucléaire de 2003². Le présent document entend préciser pourquoi il s'agit d'une condition incontournable pour réussir la contribution belge à la lutte contre les changements climatiques. Divers aspects de la problématique nucléaire y sont abordés: dangers et coûts réels du nucléaire, relation nucléaire et climat, existence d'une capacité de remplacement... Un document plus exhaustif³ a été rédigé pour approfondir la réflexion que Greenpeace souhaite initier avec le présent document.

La loi de sortie du nucléaire

Le 31 janvier 2003, le parlement fédéral a approuvé la loi de sortie du nucléaire limitant à 40 ans le fonctionnement des réacteurs nucléaires en Belgique. Les trois plus anciens réacteurs (Doel 1, Tihange 1 et Doel 2) devront fermer en 2015 tandis que les quatre autres (Doel 3-4 et Tihange 2-3) cesseront leurs activités entre 2022 et 2025.

Greenpeace estime que cette loi crée un cadre clair à l'égard de nouveaux investissements en matière d'énergie. La production d'électricité de notre pays repose aujourd'hui sur une capacité de production vieillissante et de moins en moins fiable. Il faut par ailleurs noter que les 3 réacteurs nucléaires les plus anciens étaient supposés avoir une durée de vie de 30 ans, qui se trouve *de facto* prolongée par la loi. Une telle prolongation de la durée de vie des centrales, doublée d'un système de contrôle insuffisant et non transparent⁴, entraîne un risque accru d'accident. De plus, une étude réalisée par le centre DLR⁵, à la demande de Greenpeace, a démontré qu'il est réaliste de fermer les centrales nucléaires belges après 30 ans de service tout en ayant des objectifs ambitieux en matière de réduction de gaz à effet de serre (voir encadré).

Clause de sauvegarde: en tout état de cause, la loi mentionne explicitement que 'les mesures nécessaires peuvent être prises' en cas de menace pour la sécurité d'approvisionnement. Cette clause part du principe que la sortie du nucléaire est un fait et que cette sortie ne peut être reportée qu'en cas de menace concrète pour la sécurité d'approvisionnement et lorsque toutes les autres mesures ont été prises.

1 www.greenpeace.org/elections07

2 Loi sur la sortie progressive de l'énergie nucléaire à des fins de production industrielle d'électricité, publiée au Moniteur belge du 28 février 2003

3 www.greenpeace.org/note-nucleaire

4 Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN)

5 Institute of Technical Thermodynamics, Department of Systems Analysis and Technology Assessment, Stuttgart, Allemagne

Pourra-t-on remplacer la production des centrales nucléaires?

En février 2007, Greenpeace a réalisé une étude portant sur la capacité de remplacement des centrales nucléaires belges. L'inventaire répertorie à peu près 150 nouveaux projets (dont bon nombre dans le domaine des renouvelables ou de la cogénération) ayant vu le jour entre 2003 (année à laquelle la loi de sortie du nucléaire a été votée) et 2006. **La production combinée de ces projets représente plus de 2/3 de la production annuelle d'électricité par les 3 réacteurs qui devront fermer leurs portes d'ici 2015.** De plus, à côté de ces projets déjà réalisés, une petite centaine de nouveaux projets sont dans les 'starting-blocks' pour les quatre prochaines années⁶: 80% de la capacité de remplacement nécessaire à la fermeture de l'ensemble des réacteurs nucléaires serait ainsi acquise. Autant dire qu'une fermeture anticipée des réacteurs nucléaires ne semble pas une utopie... La lumière ne s'éteindra donc pas!



A la demande de Greenpeace, l'institut DLR a publié le 25 janvier 2007 son scénario 'energy [r]evolution'⁷, démontrant qu'il est tout à fait possible au niveau mondial de réduire, d'ici 2050, de 50% les émissions de gaz à effet de serre en ayant une politique ambitieuse de soutien aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique tout en sortant rapidement du nucléaire.

Le scénario précise l'effort de chaque région et démontre qu'il est possible de réduire de près de 80% nos émissions de gaz à effet de serre en Belgique d'ici 2050 tout en fermant entre 2010 et 2020 l'ensemble des centrales nucléaires belges (et donc avant la date prévue par la loi). Pour ce faire, les centrales à charbon doivent fermer leurs portes dans les plus brefs délais et, d'ici 2050, 40% de notre énergie doit provenir de sources renouvelables. Parallèlement, notre consommation d'énergie devra être réduite de moitié (d'ici 2020) par diverses mesures en terme d'efficacité énergétique.

Nucléaire: solution ou menace pour les changements climatiques?

En mars 2007, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont adopté une politique énergétique ambitieuse afin de prendre le problème climatique à bras-le corps: l'Union se fixe, pour les négociations internationales, un objectif de 30% de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 et invite fermement les autres pays industrialisés à en faire de même. Pour arriver à cet objectif, les 27 ont ré-affirmé qu'il est capital d'économiser 20% de notre énergie d'ici 2020 et ont adopté un objectif contraignant de 20% d'énergie qui devra provenir de sources renouvelables d'ici 2020.

Au niveau belge, aucun objectif clair n'a été fixé, à moyen terme, en matière de réduction d'émission, d'énergie renouvelable ou d'efficacité énergétique. Les échéances sont pourtant très proches, à commencer par le plan d'efficacité énergétique que devra remettre la Belgique à la Commission européenne le 30 juin 2007. La remise en question récurrente des échéances de fermeture des centrales nucléaires crée un climat d'incertitude dans l'esprit des investisseurs qui hésitent encore à se tourner définitivement vers des technologies réellement durables, comme avancées par l'Union européenne. Plus grave, l'illusion que le nucléaire et la recherche qui y est liée puisse connaître une seconde jeunesse compromettra sans doute la réalisation des engagements que notre pays devra prendre vis-à-vis des partenaires européens en matière de renouvelables et d'efficacité énergétique...

Concernant le développement à long terme (après 2040) de l'énergie nucléaire, certains - comme le premier ministre Guy Verhofstadt - plaident pour les réacteurs de quatrième génération. Afin d'éviter tout malentendu, ces réacteurs n'existent toujours que sur papier et l'incertitude plane encore quant à leur faisabilité. Au vu des barrières techniques qu'il reste à franchir⁸, des investissements énormes en matière de recherche qui doivent être consentis et du coût final qui pourrait mettre en péril la réalisation même de ces réacteurs, il nous semble inacceptable d'investir dans la recherche liée aux réacteurs de quatrième génération. Cet argent devrait plutôt être investi dans le domaine des renouvelables et de l'efficacité énergétique qui constituent les seules solutions durables.

6 La liste complète des projets de remplacement déjà réalisés ou en cours est disponible sur le site: www.greenpeace.org/la-lumiere-ne-s-eteindra-pas

7 www.greenpeace.org/energy-revolution

8 www.greenpeace.org/international/press/reports/nuclearreactorhazards

Dangers de l'énergie nucléaire

Les dangers inhérents à cette source d'énergie proviennent d'abord de l'exposition à la radioactivité pour laquelle il n'existe pas de seuil d'exposition exempt de danger. Les rayonnements radioactifs peuvent endommager des tissus cellulaires et causer des maladies graves telles que cancers. De plus, les effets de la radiation peuvent se faire sentir durant des milliers, voire des centaines de milliers d'années.

Une centrale nucléaire entraîne des risques inacceptables: différents exemples démontrent que des accidents peuvent se produire au sein des réacteurs, sur les lieux de fabrication de combustibles nucléaires, sur les lieux de retraitement et de stockage des déchets nucléaires ou encore lors des transports nucléaires. Aucune compagnie d'assurance n'accepte de couvrir l'ensemble des dommages qui seraient occasionnés par un accident nucléaire grave tant ils sont conséquents, et *a fortiori* dans un pays où la densité de population est importante, comme c'est le cas de la Belgique.

Outre les risques d'accidents, les installations nucléaires constituent des cibles stratégiques dangereuses en cas de guerre ou d'attentat terroriste. Le stockage des déchets nucléaires constitue, pour sa part, un des aspects les plus problématiques de l'énergie nucléaire qui n'est encore et toujours pas résolu. En Belgique, 2.400 tonnes de combustible irradié hautement radioactif⁹ sont actuellement stockées. Depuis des années, les déchets hautement radioactifs sont 'provisoirement' stockés à Doel, Tihange et Dessel. Certains sont également acheminés vers La Hague afin d'être retraités, et reviennent sous la forme de plutonium ou de déchets vitrifiés, compactés et bitumés.



Coût de l'énergie nucléaire

Les coûts d'investissement dans les centrales nucléaires sont très importants. Les nombreux subsides directs et indirects rendent les coûts totaux peu transparents et souvent sous-évalués. A titre d'exemple, le coût du nouveau réacteur en construction en Finlande et soutenu par des subsides de l'Etat français et allemand, a déjà été réévalué à la hausse de 700 millions d'euros après, à peine, 18 mois de construction. Le prix du kWh nucléaire est plus élevé que celui de l'énergie issue de la biomasse, de la cogénération, de sources éolienne ou hydraulique¹⁰. En ce qui concerne les déchets, leur traitement n'implique pas seulement un très gros risque, mais aussi un coût très élevé pour leur entreposage. L'ONDRAF¹¹ évalue les coûts de traitement des déchets nucléaires à 5,6 milliards d'euros pour notre pays, tout en précisant qu'il ne s'agit là que d'une estimation qui reste hypothétique.

Il faut aussi tenir compte du coût de démantèlement et des frais pour la société liés à un éventuel accident nucléaire. L'expérience démontre que le coût de démantèlement a parfois été estimé à 120 millions de dollars pour, *in fine*, se solder à 450 millions de dollars¹². Le coût d'une grosse catastrophe peut s'élever, quant à lui, à des milliers de milliards de dollars (tandis que la responsabilité d'Electrabel se limite à 300 millions d'euros), dont la grande majorité sera alors *de facto* prise en charge par les autorités et ainsi la société.

9 Rapport 2003 de l'ONDRAF

10 www.greenpeace.org/economics-of-nuclear

11 Organisme national belge des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies

12 Réacteur nucléaire Yankee Rowen dans le Massachusetts

Conclusions et recommandations

Compte tenu des risques liés au nucléaire, du problème toujours non résolu de la gestion des déchets et du caractère incertain et même dangereux (notamment en terme de prolifération, d'utilisation et de transport) des réacteurs de quatrième génération, **il n'y a absolument pas lieu de remettre en question la loi de sortie du nucléaire.**

Réouvrir le débat lié à l'énergie nucléaire, qui représente moins de 9% de l'approvisionnement énergétique belge, n'aurait pour but que de retarder la recherche et le développement des vraies alternatives que sont les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Il est fondamental d'investir un maximum dans ces technologies novatrices dès maintenant, si l'on veut respecter les engagements européens en la matière et réduire, d'ici 2050, nos émissions de gaz à effet de serre de 80%, condition nécessaire pour éviter des bouleversements climatiques catastrophiques. Une nouvelle prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires augmenterait considérablement les risques de catastrophe et reporterait les investissements massifs dans les secteurs alternatifs à une époque où les changements climatiques seront sans doute irréversibles...

En avril 2007, Greenpeace a demandé, par la voie de son mémorandum¹³, aux partis politiques de se prononcer par rapport à la loi de sortie du nucléaire. Alors que le PS, le sp.a, Ecolo, Groen! et dans une moindre mesure le cdH se sont prononcés en faveur de la loi, le CD&V semble envisager clairement sa remise en question et un allongement de la durée de vie des réacteurs nucléaires. L'Open Vld s'est déclaré clairement en faveur de la sortie du nucléaire mais se prononce pour le développement d'une nouvelle génération de réacteur. Le MR n'a pour l'instant pas encore adopté une position claire à ce sujet. Ce sont ces tergiversations que nous voulons éviter à tout prix et c'est pourquoi Greenpeace demande aux partis politiques de:

- confirmer la loi de sortie du nucléaire tout en assurant un contrôle suffisant et transparent de la filière nucléaire
- focaliser, dès maintenant, les investissements vers les alternatives durables
- se fixer un objectif d'au moins 15% d'énergie provenant de sources renouvelables d'ici 2020 et prendre les mesures adéquates pour atteindre cet objectif
- se fixer un objectif de 20% d'économie d'énergie (efficacité énergétique) d'ici 2020 et prendre les mesures adéquates pour atteindre cet objectif
- faire fermer, dans les plus bref délais, l'ensemble des centrales à charbon particulièrement polluantes.

Contacts

Dr. Fawaz Al Bitar

responsable de la campagne Climat/Energie
Greenpeace Belgique
0496/12.22.31
fawaz.al.bitar@be.greenpeace.org

Jan Vande Putte

responsable de la campagne Climat/Energie
Greenpeace Belgique
0496/16.15.84
jan.vande.putte@be.greenpeace.org

¹³ www.greenpeace.org/elections07